

Formation SSCT Santé Sécurité Conditions de Travail des membres du CSE

Renouvellement : tout membre élu du CSE

PRÉSENTIEL

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Selon l'article R.2315-18 du Code du Travail, l'objectif de cette formation est de : Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et la capacité d'analyse des conditions de travail. S'initier aux méthodes et procédés à mettre en oeuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Programme

Jour 1

Participer efficacement à l'évaluation des risques professionnels

Participer efficacement aux visites périodiques

Proposer des mesures de prévention

Participer efficacement à l'analyse d'un accident du travail

Proposer et hiérarchiser les mesures de prévention

Préparer et suivre un plan d'action

Réévaluer : lier les analyses a priori avec les analyses a posteriori

Travail inter session

Réalisation d'une visite avec son compte-rendu

Repérage en entreprise des documents obligatoires en matière de prévention (liste fournie)

Participation à une réunion plénière si possible

Jour 2

Points sur les travaux d'inter sessions

Visites périodiques Retour d'expérience sur les réunions effectuées

Participer activement à des analyses d'accidents du travail par la méthode de l'arbres des causes

Jour 3

Proposer des mesures de prévention (mise en forme, argumentaires)

Participer efficacement à l'évaluation des risques psychosociaux

Participer efficacement à l'évaluation des risques liés à l'entreprise

Choix des risques en fonction de la typologie d'entreprise : bruit, TMS, travail sur écran ...

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Membres élus du CSE (sauf membres de la CSSCT +300 salariés)

Durée

3 Jours dont 21 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

760 € par stagiaire

Adresse

Site de Rennes/Bruz
Campus de Ker Lann,
6 Rue des frères Montgolfier, BP
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

Les points forts de la formation

- Méthodes pédagogiques privilégiant les mises en situation à travers de nombreux exercices.
- Echanges autour de l'analyse de pratique des participants.

Les conditions d'admission

Prérequis

avoir suivi la formation SSCT 1er mandat

→ Niveau d'entrée : Sans niveau spécifique

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Rappeler l'essentiel des missions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail. Être capable d'analyser les risques et les conditions de travail. Être force de proposition en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Maîtriser les méthodes d'analyse.

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Tout au long de la formation, les participants sont invités à mettre en application les compétences visées. Plusieurs modalités d'évaluation des compétences sont prévues tout au long de cette formation (Questionnaires, cas concrets, travaux pratiques). Enfin dans le cadre de notre process qualité, une évaluation des acquis de formation est prévue en fin de formation.

Modalités pédagogiques

Méthode expositive (Power Point) et interrogative. Mise en situation. Etudes de cas. Travail de groupe. Echanges d'expériences professionnelles. Supports : les éléments correspondant aux notions abordées lors de la formation sont remis aux stagiaires en format papier ou par voie dématérialisée.

Date et mise à jour des informations : 30/04/2026

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Les sessions



Bruz

- 14, 15 et 16 octobre 2026

Contacts



DUROCHER Béatrice

Beatrice.DUROCHER@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz
Tél. : 0299054545 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>